

[Texte]

ground transportation industry at Pearson International Airport is electronic. The flight schedules are available to them on the curbside and in the dispatch area. We think we have covered that, but they have to look at it once in a while to figure it out.

We think we have more discipline now in the ranks of the cab companies in Toronto. There were a couple of occasions last winter when there were some late flights with bad weather and considerable disruption. We have done our best to take them to task and the performance since then has definitely improved.

In terms of sanctions about no smoking, I have not been able to give that any thought, but we will certainly consider it. It is not beyond our powers to—

Mr. Benjamin: You have a thick file on a case in Halifax. Apparently, taxi owners are not allowed to refuse passengers unless a peace officer sees the person is intoxicated, if that is in the regulations. If no peace officer is available and the cab driver makes a passenger get out of the cab, are you going to look at amending your regulations in terms of this sanction so that a cab driver has some protection?

• 1745

Mr. McAree: Mr. Chairman, the idea is to discipline the company itself and let it deal with its own drivers. We can lift airport permits as a penalty.

Mr. Angus: I think Mr. Benjamin is talking about giving that taxi driver the right to reject a passenger because he is intoxicated or is refusing to obey the law.

The Vice-Chairman: Mr. Reid, on a point of order.

Mr. Reid: Mr. Chairman, I have listened with great interest and concern, and I do not want to be rude to my colleagues across the way, but I have a 5.30 p.m. meeting and I do not really want to walk out. It is time to adjourn.

The Vice-Chairman: That is a very good point of order, Mr. Reid. Gentlemen, we thank you for having appeared before the committee.

This committee stands adjourned to the call of the Chair.

[Traduction]

mitrailleuse... Le système d'information destiné au secteur de transport terrestre à l'aéroport international Pearson est un système électronique. Ils peuvent donc consulter les horaires des vols à partir du trottoir ou dans le secteur d'envois. Je crois que nous avons répondu à leurs besoins, mais encore faut-il qu'ils consultent les écrans pour se mettre au courant.

Je crois que l'on constate à présent une meilleure discipline parmi les chauffeurs de taxis de Toronto. Effectivement, l'hiver dernier, il y a eu quelques problèmes à l'occasion d'arrivées tardives conjuguées à du mauvais temps. Nous leur avons tapé sur les doigts et depuis, on constate une amélioration indéniable.

En ce qui concerne les sanctions appliquées aux fumeurs dans les taxis, nous n'y avons pas pensé jusqu'à présent, mais nous allons étudier cette question. Nous pouvons effectivement...

M. Benjamin: Je pense que vous avez un dossier fort épais concernant une affaire qui s'est déroulée à Halifax. Je crois que les règlements prévoient qu'un chauffeur de taxi ne peut pas refuser de prendre un passager sauf si un agent de la paix constate que ce dernier est en état d'ébriété. Imaginons qu'il n'y ait pas d'agent de la paix sur les lieux et que le chauffeur de taxi fasse débarquer son client; allez-vous envisager d'amender vos règlements afin que le chauffeur de taxi dispose d'une certaine protection à l'égard des sanctions prévues?

M. McAree: Monsieur le président, nous cherchons à encadrer la compagnie de taxi, et il lui appartient ensuite de s'arranger avec ses chauffeurs. La pénalité peut prendre la forme d'une suppression du permis d'exploitation dans le secteur de l'aéroport.

M. Angus: Je crois que M. Benjamin envisage la possibilité de donner à un chauffeur de taxi le droit de refuser un passager lorsque ce dernier est en état d'ébriété ou qu'il refuse de se plier aux règlements.

Le vice-président: Monsieur Reid, pour un rappel au Règlement.

M. Reid: Monsieur le président, j'ai suivi cette séance avec le plus vif intérêt et je ne voudrais pour rien au monde me montrer discourtois envers mes collègues d'en face, mais j'ai une réunion à 17h30 et je ne voudrais pas être le seul à quitter la salle. Je crois que l'heure est venue de lever la séance.

Le vice-président: Votre rappel au Règlement est parfaitement fondé, monsieur Reid. Messieurs, je vous remercie d'être venus témoigner devant notre Comité.

La séance est levée jusqu'à prochaine convocation de la présidence.